

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE
Département de la Marne
Arrondissement : CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ARRETE A_2023_039
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2023 - CADRE D'EMPLOIS DES
ANIMATEURS TERRITORIAUX POUR L'ACCES AU GRADE D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE
CLASSE

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ANIMATEURS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme AUBRIET Marianne</i>	animateur principal de 2ème classe	animateur principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Sainte Meneould, le 4 avril 2023

Le Président,

Bertrand COURROT



ARRETE A_2023_037
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2023 - CADRE D'EMPLOIS DES
REDACTEURS TERRITORIAUX POUR L'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE
CLASSE

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des REDACTEURS TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme MAIGRET Laure</i>	rédacteur principal de 2ème classe	rédacteur principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE : toutefois, il convient de respecter la répartition entre les voies du choix et de l'examen professionnel
<i>Mme RUBIS Valérie</i>	rédacteur principal de 2ème classe	rédacteur principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE : toutefois, il convient de respecter la répartition entre les voies du choix et de l'examen professionnel

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 6

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à STE MENEHOULD, le 4 avril 2023

Le Président,

Bertrand COURROT



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE
Département de la Marne
Arrondissement : CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ARRETE A_2023_040
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2023 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS
TECHNIQUES TERRITORIAUX POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme CABOUILLET Brigitte</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme DEMORAIS CHRISTELLE</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme MARTIN CHANTAL</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme MATHIEU Claudine</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme PARGNY SANDRINE</i>	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 5

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 5

Total promus : 5

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 5

Fait à STE MENEHOULD, le 4 avril 2023

Le Président,

Bertrand COUROT



ARRETE A_2023_038

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2023 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS
TERRITORIAUX D'ANIMATION POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION
PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme CARRIERE Peggy</i>	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/03/2023
<i>Mme ROUVRAIS-GOBILLARD Emilie</i>	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	1	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 25/02/2023

Total promouvables : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Total promus : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Fait à SAINTE MENEHOULD, le 4 avril 2023

Le Président,

Bertrand COURROT



ARRETE A_2023_041

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2023 - CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS
TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES POUR L'ACCES AU GRADE D'AGENT
SPECIALISE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE DES ECOLES MATERNELLES

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES
MATERNELLES,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
Mme CHEVALLIER CATHERINE	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	DOSSIER RECEVABLE
Mme JURIK CÉLINE	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	DOSSIER RECEVABLE
Mme LETACHE CATHERINE	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	DOSSIER RECEVABLE
Mme PIOT NATHALIE	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	DOSSIER RECEVABLE
Mme RENARD Severine	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 5

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 5

Total promus : 5

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 5

Fait à SAINTE MENEHOULD, le 4 avril 2023

Le Président,

Bertrand COUROU



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE
Département de la Marne
Arrondissement : CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

ARRETE A_2023_036

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE - ANNEE 2023 - CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS
TERRITORIAUX D'ANIMATION POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme HAINE Emilie</i>	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme OUDET Sandrine</i>	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme ROUGEAUX Anne-Sophie</i>	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme TAUREL Lyse</i>	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE
<i>Mme CHER Sandrine</i>	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	2	DOSSIER RECEVABLE A COMPTER DU 01/09/2023

Total promouvables : 6

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 6

Total promus : 5

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 5

Fait à SAINTE MENEHOULD, le 4 avril 2023

Le Président,

Bertrand COURROT



ARRETE A_2023_046

**tableau annuel d'avancement de grade Année 2023 - CADRE D'EMPLOIS des CONSEILLERS
TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS pour l'accès au GRADE de conseiller supérieur socio-éducatif**

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des CONSEILLERS TERRITORIAUX
SOCIO-ÉDUCATIFS,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme NOLLEVALLE Sandrine</i>	conseiller socio-éducatif	conseiller supérieur socio-éducatif	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à Sainte Ménehould, le 20 avril 2023

Le Président
Bertrand COUROT

